



Champ(s) de formation Lettres, sciences du langage, arts

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Lettres, sciences du langage, arts. 2015, Université de Lyon. hceres-02036044

HAL Id: hceres-02036044

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036044>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ " Lettres, sciences du langage, arts "

- COMUE - Université de Lyon (déposant)
- Université Jean Monnet Saint-Etienne – UJM
- Université Jean Moulin Lyon 3
- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Philippe Vendrix, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation

Le site universitaire de Lyon - Saint-Etienne compte un nombre important d'établissements d'enseignement supérieur, universitaire et artistique, aux statuts et aux missions fortement différents. Pour les sciences humaines et sociales - SHS -, il s'agit prioritairement de l'Université Lumière - Lyon 2, de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne (UJM) auquel il convient d'ajouter l'École normale supérieure de Lyon (ENS-Lyon) et d'autres écoles : l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), l'École du design, le Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon CNSMD de Lyon, etc.

Dans un document synthétique, intitulé « L'émergence de champs structurants sur le site Lyon Saint Etienne », les porteurs du projet (non-identifiés) précisent qu'ils ont entrepris une double démarche. La première qui constitue le dossier que le HCERES évalue repose sur une catégorisation en vastes champs qui ne revendique pas de singularité. Dans le cas du présent comité, il s'est agi du champ *Lettres, sciences du langage, arts* tel qu'il est défini par la nomenclature standard (SISE). La seconde, rapidement brossée dans le document de synthèse, permet de dégager plusieurs grands domaines à l'identité forte pour le site Lyon-Saint-Etienne. A côté de « Matériaux », « Informatique » et d'autres figure un champ qui concerne directement la présente évaluation, « Art et design », même si d'autres champs pourraient être concernés tels que « Ville », « Information, décision, risque ». Rien ne permet cependant à la lecture des documents fournis de percevoir la façon dont les formations évaluées s'articulent avec ces champs.

Dans le sens de la nomenclature standard, le champ couvert par l'évaluation porte sur trois grands domaines : les lettres, les arts et la communication, chacun englobant à son tour des disciplines clairement identifiables (lettres modernes, lettres classiques, sciences du langage, arts, musicologie). Il s'agit donc d'un vaste champ qui repose sur des usages nationalement ancrés (les formations en lettres) ou des singularités régionales (les formations dans certains domaines des arts). Le dossier ne permet pas de déployer des éléments chiffrés globaux en matière d'enseignants-chercheurs concernés, d'étudiants inscrits : il est cependant incontestable qu'il s'agit ici d'un champ d'envergure en matière de mobilisation d'enseignants et d'étudiants concernés, ceci au plan national et au plan européen.

Dix-huit formations de licence (L) et trois licences professionnelles (LP) sont concernées. Les six masters (M) se conjuguent en une vingtaine de spécialités. L'Université Lumière - Lyon 2 pilote le plus grand nombre de formations dans ce champ. Les partenariats entre les trois établissements existent à tous les niveaux, et plus fortement encore à celui du master.

Synthèse de l'évaluation des formations

La synthèse de l'évaluation des formations du champ *Lettres, sciences du langage, arts* se fonde sur la délimitation de domaines et sur la nature des formations (licence -L-, licence professionnelle -LP-, master -M-). Il convient dès lors de distinguer : (1) les lettres, les sciences du langage, (2) les arts et la musique, (3) la communication. Cette distinction s'avère d'autant plus nécessaire que les formations en arts et musique supposent la construction de passerelles avec les établissements d'enseignement artistique dont la densité et la qualité sont réelles sur le territoire s'étendant de Lyon à Saint-Etienne. Enfin, les formations en arts et musique concernent des publics étudiants de provenance différente, avec des parcours personnels et des projets professionnels qui justifient la distinction en deux vastes ensembles. L'ensemble des formations repose sur une large palette d'associations entre les trois établissements concernés, associations explicitées, parfois tues, ou écartées. La présence du master *Information et communication* dans le champ alors que la licence semble appartenir à un autre champ peut poser des interrogations sur la pertinence du regroupement choisi.

1. Organisation des formations

Les formations du champ sont organisées autour de quatre blocs : le premier concerne les lettres, anciennes ou modernes, le deuxième les sciences du langage, le troisième les arts et la musicologie et le quatrième les sciences de l'information et de la communication. Il s'agit de larges blocs dont les périmètres varient d'un établissement à l'autre. Ces variations sont liées d'abord à la nature de l'enseignement : ce qui fera l'objet de spécialités au niveau du master est organisé en cursus distincts au niveau de la licence. Ceci peut concerner la distinction entre lettres modernes et lettres anciennes à Lyon 3, les arts plastiques et la musicologie à Saint-Etienne. Lyon 2 présente le plus large éventail de formations de licence. Il s'agit donc parfois de licences clairement identifiées en matière de discipline (arts du spectacle, musicologie, lettres, sciences du langage). Il s'agit aussi parfois de parcours originaux essentiellement construits sur le

principe de la bidisciplinarité (*Bidisciplinaire lettres appliquées/anglais ; Bidisciplinaire sciences du langage/lettres, Bidisciplinaire lettres/histoire de l'art*). Il s'agit enfin de formations bidisciplinaires fondées uniquement sur des cursus bilangues (Espagnol-Portugais, Allemand-Scandinave, Anglais-Scandinave, Anglais-Allemand). Le succès de ces formations bidisciplinaires tient à la façon dont le projet pédagogique a été conçu et à la façon dont est assuré le suivi des étudiants.

De manière générale, les cursus reposent sur des architectures classiques articulées autour de l'acquisition de connaissances et de compétences identifiables à travers des fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), des déclarations de projets. Si certaines de ces déclarations laissent apparaître un manque évident d'organisation (ceci a été flagrant pour les formations de musicologie à Lyon 2), la plupart s'avèrent construites avec soin. Sans doute, et c'est ce qu'annonce le texte mentionné plus haut sur l'organisation générale du champ, reviendra-t-il aux équipes pédagogiques d'élaborer une offre mieux intégrée encore lors de la phase d'accréditation. En effet, lorsque l'offre est riche, comme c'est le cas à Lyon 2, il n'a pas toujours été possible de repérer les lieux de dialogue entre les diverses formations de licence. A certains égards aussi, il a semblé que des clivages existaient entre la conception d'une formation de L et d'une formation de M touchant une même discipline. Cela tient aux liens différents qui sont tissés au niveau des M avec les laboratoires de recherche - nombreux et dynamiques, intégrés de façon harmonieuse dans plusieurs établissements -, mais cela tient aussi visiblement à l'absence de concertation sur certains choix pédagogiques et sur la prise en compte du devenir des étudiants.

2. Inscription régionale, nationale et européenne

Chaque établissement a construit son offre sur une histoire relativement longue, des expériences diverses et un ancrage territorial distinct. Le travail mené à Saint-Etienne en matière d'arts et de musicologie est à cet égard exemplaire. Les formations de L et de M ont su interroger conjointement les ressources locales, les bassins d'étudiants qui oscillent entre local et national, le développement de spécialités à l'identité forte et qui s'imposent aussi en leader sur le territoire national.

Ce ne sont pas les effectifs qui posent problème à Lyon et Saint-Etienne. Quelques rares formations affichent des effectifs faibles à Lyon 2 : musicologie à Lyon 2, lettres classiques, deux formations bidisciplinaires, des spécialités aux contours vaguement définis (*Langage et enjeux de société, Musique appliquée aux arts visuels*). Les questionnements relèvent de facteurs qui ont été signalés en matière d'organisation de l'enseignement. Certaines formations peuvent presque inquiéter par l'ampleur de leur succès auprès des candidats avec des recrutements qui dépassent très largement les frontières de la Région. Tel est le cas du master *Information et communication* qui se distingue nettement, par la qualité et l'attractivité, de formations offertes localement ou nationalement dans des établissements privés ou publics.

Lyon est une ville universitaire au pouvoir d'attractivité fort. Ceci est vrai pour les étudiants de L comme pour les étudiants de M. L'ENS, les établissements d'enseignement artistique, les classes préparatoires concourent à équilibrer des effectifs affaiblis en L2 ou L3 par le passage de la première à la deuxième année. Ils contribuent aussi à densifier les effectifs dans les spécialités de M notamment dans des secteurs qui rencontrent ailleurs des difficultés certaines (science du langage, lettres classiques).

Des tableaux synthétiques auraient été bienvenus pour mesurer avec précision les flux d'étudiants, leur provenance. Ils auraient certainement conforté l'impression globale : les établissements de Lyon et de Saint-Etienne exercent une réelle attractivité régionale et nationale. Ils auraient sans doute pu susciter une réflexion sur la faible mobilité internationale sortante : autant Lyon attire des étudiants d'Europe et d'ailleurs (le cas du master *Sciences du langage* est éloquent) ; autant les étudiants inscrits dans les établissements concernés effectuent peu de mobilité sortante. La politique internationale est évidemment au cœur des quatre licences « bilingues ». Les nombreux liens avec des universités étrangères couvrent des dispositifs variés : partenariats, séjours à l'étranger, incitation à effectuer la L3 à l'étranger. Mais les chiffres, bilans, analyses qui permettent de mesurer l'impact de l'internationalisation sur la qualité de la formation sont insuffisamment présents dans le dossier. Malgré ces dispositifs, ces formations affichent une attractivité relativement faible.

3. Implication des équipes pédagogiques et accompagnement des étudiants

L'implication des équipes pédagogiques diffère d'une formation à l'autre, d'un établissement à l'autre. Les effectifs d'enseignants-chercheurs, d'intervenants (chargés de cours, professeur agrégé PRAG, etc.) impressionnent, plus à Lyon qu'à Saint-Etienne et peuvent garantir un suivi constant des étudiants. Cette implication se manifeste par la mise en place de formations originales. Tel est le cas de la licence *Lettres appliquées*, des formations bidisciplinaires attractives, de spécialités comme celles déployées dans le master *Arts* de Saint-Etienne ou dans les masters de lettres de Lyon 2 ou de Lyon 3.

L'accompagnement des étudiants prend des tournures diverses selon les établissements et les formations : d'un encadrement extrêmement fort à l'Institut catholique de Lyon, caractéristique de ce type d'établissement à des

formations résolument traditionnelles qui semblent négliger les réflexions menées ces dix dernières années sur le mode de fonctionnement de l'enseignement supérieur. Il est vrai que les formations de ce dossier ont été mises en place avant que ne deviennent obligatoires les conseils de perfectionnement. Quelques formations ont cependant pris l'initiative de développer un pilotage rigoureux en cours de contrat, et ces conseils de perfectionnement peuvent s'avérer particulièrement précieux dans des territoires comme Lyon et Saint-Etienne. L'absence quasiment généralisée de procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants inquiète alors même qu'elles sont maintenant pratiques courantes et acceptées dans presque tous les établissements nationaux. On décèle ici et là l'existence de lieux d'échanges et de discussions entre enseignants et étudiants, mais rien qui permettrait d'en tirer des avis sur leur modalité de fonctionnement et surtout leur utilité dans l'organisation des formations.

4. Liens avec les milieux socio-économiques et avec le tissu culturel

Le tissu économique de la Région - l'économie marchande, l'économie de la culture - est exceptionnel à bien des égards. Lyon est une métropole de première importance et Saint-Etienne a su se construire une identité économique aujourd'hui reconnue au niveau européen. Si le processus stéphanois a visiblement affecté de façon constructive les formations du champ concerné, le cas est moins vrai pour Lyon. Cela tient à plusieurs facteurs : l'absence de conseils de perfectionnement qui favorisent pourtant les échanges entre monde universitaire et univers socio-économiques, les choix pédagogiques qui écartent encore souvent le mode projet permettant d'élargir les horizons d'insertion des étudiants dans des secteurs comme les lettres et les arts. Lyon 3 et Saint-Etienne manifestent leur souci de comprendre les résultats fournis par des enquêtes en matière de réussite, de réorientation, de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle. Pour Lyon 2, ces données semblent moins accessibles (les nombres en jeu ne sont évidemment pas les mêmes) et néanmoins indispensables pour accompagner les mutations de champs comme celui des lettres et des arts.

Les trois LP du dossier méritent un traitement distinct. Il y a certes dans les trois cas des liens forts tissés avec les milieux professionnels, mais, paradoxalement, les liens avec les milieux universitaires semblent ténus. Lyon dispose cependant de nombreux atouts (une université de la mode) qui permettraient de conférer une dimension créative et réflexive à ces formations dont l'attractivité est indéniable.

5. Politique de stage, place du numérique

Une impression générale d'hétérogénéité se dégage des dossiers. Les raisons en sont nombreuses et les conséquences se font sentir à différents niveaux dont celui des politiques de stage et de la place du numérique. Il peut certes s'agir d'éléments moins essentiels que l'efficacité de l'insertion professionnelle, l'adossement à des dynamiques de création ou de recherche. Ces deux éléments ne peuvent cependant être négligés en ce qu'ils traduisent la façon dont les établissements universitaires s'inscrivent dans leur tissu économique et culturel, et en ce qu'ils disent des relations entre porteurs de mention et services informatiques centraux, entre usages des étudiants d'aujourd'hui et habitudes pédagogiques. Des formations ou des spécialités comme *Lettres appliquées*, le master *Arts* de Saint-Etienne, les formations offertes par Lyon 3 hormis *Lettres classiques* révèlent des initiatives originales, des dispositifs efficaces en matière de stage ou de numérique. Des échanges sur ces pratiques au niveau des établissements conduiraient indéniablement à un renforcement de la qualité de l'offre.

Avis du comité d'experts

Le champ *Lettres, sciences du langage, arts* regroupe des domaines hétérogènes aux habitudes et traditions parfois radicalement opposées. Puisqu'il est fondé sur une nomenclature fonctionnelle, il semble inutile de discuter de situations paradoxales comme l'absence des licences en information et communication alors que les masters sont intégrés, par le traitement dans un autre champ de spécialités qui s'inscrivent pourtant par leurs recrutements d'étudiants et la composition des équipes pédagogiques de licences dans le champ *Lettres, sciences du langage, arts*. La démultiplication des licences débouche visiblement sur une absence de dialogue dont pourraient grandement profiter des étudiants enclins à des approches pluridisciplinaires. Les masters affichent quant à eux une solidité qui reste à confirmer pour certains bien que bâtie sur un réseau de laboratoires de recherche au dynamisme reconnu nationalement et internationalement (quelques très grandes UMR du champ) ou des lieux de création à l'originalité enviée.

Le comité ne peut qu'encourager la poursuite de la réflexion qui a été menée et dont se fait l'écho le document synthétique, intitulé « L'émergence de champs structurants sur le site Lyon Saint Etienne ».

Conclusions

Le champ compte trois établissements porteurs pour un éventail impressionnant de formations dans un vaste champ qui couvre un territoire étendu : toutes les conditions sont réunies pour rendre une réflexion collective et collégiale riche, difficile, ouverte sur l'avenir. La diversité de profil des étudiants, la qualité des équipes pédagogiques, la richesse du tissu économique et culturel invitent à repenser le champ *Lettres, sciences du langage, arts* à la fois dans sa configuration globale, mais aussi dans la nature de son offre. Les démarches originales menées à Lyon 3 et à Saint-Etienne peuvent irriguer l'ensemble des établissements pour favoriser la mise en place de formations innovantes reconnues sur le plan régional, national et international.

Observations des établissements

Université de Lyon
Campagne d'évaluation HCERES 2014/2015 (vague A)

Observations sur le rapport d'évaluation du champ « Lettres, Sciences du langage et arts »

A la demande de l'AERES (HCERES), les établissements du site Lyon Saint-Etienne ont fait le choix fort et partagé au printemps 2014 de regrouper les formations évaluable dans de grands champs disciplinaires inter établissements sans que cette démarche reflète nécessairement le travail de structuration de l'offre entrepris pour 2016-2020.

Le rapport souligne le caractère hétérogène du champ. Il convient de rappeler que l'évaluation porte sur une ébauche de réflexion qui se poursuit aujourd'hui encore que ce soit sous l'angle de l'accréditation ou de la candidature IDEX du site mais que l'objet évalué (le champ) n'a pas eu d'existence réelle au cours du contrat écoulé. Certains projets méritent certes d'être davantage précisés mais les synergies sont d'ores et déjà nombreuses. En témoignent les nombreuses co-habilitations existantes entre les universités du site et l'ENS : au sein de la mention Lettres deux spécialités de master (« Lettres classiques » et « Lettres modernes ») sont cohabilitées avec mutualisations de certains cours, tandis que sous la mention Arts, les spécialités « Arts de la scène » et « Etudes cinématographiques et audiovisuelles » sont cohabilitées.

L'UdL remercie le HCERES pour les synthèses élaborées qui dressent une présentation exhaustive et critique de l'offre de formation sur l'ensemble du site. A ce titre, les rapports des comités alimentent d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagée au niveau du site.